

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 355

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 17

À la dernière phrase de l'alinéa 29, substituer aux mots :

« et par la suite de les conserver »

les mots :

« , de les conserver par la suite ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.